

MARTIN Joseph Louis

n° 77 octobre 1909 Ecoulement
parents cultivateurs. études nongazoy
coussé 26 juillet 1930
marié 29 juillet 1932
77 décembre 1932
sous diaconie 29 juillet 1933
diaconie 9 octobre 1933
prêtre 29 juillet 1934

professeur Combrex 1934 (S.R. 12 août)
vicarie la Ménitré 1935 (S.R. 27 juillet)
vicarie le Bois sur Orne 1947 (S.R. 27 juillet)
administrateur Écuillé 1945 (S.R. 2 septembre)
curé Gouis 21 juillet 1953 (S.R. du 19)
curé la Boulalle 4 janvier 1960
(S.R. du 10)
- néant 29 juillet 1988
- Décédé le ~~26 octobre~~ 2001
1er avril.

- SR n° 17 p. 278

Installation de M. l'Abbé Martin, curé d'Ecuillé

Le 30 septembre 1945, la paroisse d'Ecuillé était en fête. Elle recevait solennellement son nouveau pasteur, tant désiré, qui lui arrivait enfin avec toute l'ardeur de sa jeunesse sacerdotale, M. l'abbé Joseph Martin, précédemment vicaire au May. Longtemps avant l'heure de la cérémonie d'installation, les abords de l'église et du presbytère sont envahis par la foule avide de voir ce jeune prêtre dont on dit tant de bien. M. le Maire est là avec son Conseil municipal. Dans un discours fort bien composé, il souhaite la bienvenue au nouveau curé d'Ecuillé, l'assurant que l'entente la plus cordiale régnerait toujours entre l'autorité communale et l'autorité paroissiale, et se réjouissant d'avance de l'heureux choix que Mgr l'Evêque avait fait en donnant à la petite commune d'Ecuillé un prêtre particulièrement doué que précédait une réputation des plus excellentes. Et le cortège se dirige vers l'église, au chant du *Benedictus* : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

A l'entrée, M. le Doyen de Tiercé, assisté de MM. les Curés de Cheffes et d'Ecouflant et de M. l'abbé Honoré Martin, vicaire à Saint-Léonard d'Angers, impose au nouveau curé l'étole pastorale, symbole de sa dignité et de sa charge curiale ; puis, dans la gracieuse église, vite remplie par la foule où je remarque avec plaisir la présence d'un très grand nombre d'hommes, commence la cérémonie traditionnelle de l'installation canonique. D'abord, M. le Doyen présente à la paroisse son nouveau curé. Dans un sermon magnifique il nous le montre tout enfant, sorti d'une des plus chrétiennes familles d'Ecouflant dont le père fut un héros et un martyr de la guerre 14-18, et le grand-père, pendant de longues années, le premier magistrat de sa commune natale ; puis brillant étudiant au collège et au séminaire et enfin vicaire ardent et intrépide à La Ménitré et au May où il laisse le meilleur souvenir et des regrets unanimes. Par la volonté de Monseigneur à qui tout Ecuillé doit être reconnaissant de ce choix, voici maintenant cet excellent prêtre à la tête de la paroisse. Heureux paroissiens d'Ecuillé, accueillez bien votre Pasteur ! Rendez-lui facile son ministère parmi vous en le respectant, en l'aimant, en l'aident ! Le prêtre est l'ami de tout le monde ; il n'est gênant que pour les corrompus qui ne veulent pas s'assagir ; mais toutes les âmes de bonne volonté trouveront en lui le soutien, le réconfort, l'affection paternelle et le zèle ardent qui les portera et les maintiendra dans les hautes sphères du devoir et de la vertu. Après ce discours, prononcé d'une voix vibrante qui résonne agréablement sous les voûtes lambrissées de cette élégante petite église, M. le Doyen conduit son nouveau suffragant à l'autel, au confessionnal, aux fonts baptismaux, où doivent se dérouler les actes principaux du ministère pastoral, puis à la chaire dont M. Martin prend possession en adressant à ses paroissiens son premier sermon de curé. Avec des paroles simples qui vont droit au cœur de ses ouailles, il explique le sens des gestes qu'il vient de faire avec son doyen. Il sera l'homme ou mieux le prêtre de l'autel, pour y célébrer la Messe et donner la Communion à ses fidèles ; le prêtre du confessionnal pour les absoudre et porter aux malades les consolations de la religion ; le prêtre du baptême où il infusera aux enfants les premiers germes de la vie chrétienne, qu'il développera ensuite dans ses catéchismes et ses prédications. Et après avoir remercié chaleureusement son doyen de l'avoir installé

et M. le Curé de Cheffes d'avoir desservi la paroisse d'Ecuillé pendant les longues semaines d'intérim, M. Martin monte à l'autel magnifiquement paré pour célébrer sa première messe solennelle, suivie avec un parfait recueillement par toute cette assistance sympathique. Les chants liturgiques sont exécutés par le groupe des chanteuses admirablement préparées et dirigées par la très dévouée M^{me} De La Bastille. On entend avec plaisir à l'élévation la belle voix de M. Raymond Martin, frère de M. le Curé, et la cérémonie se termine par un vibrant *Christus Vincit* à plusieurs voix. Alors, la foule s'écoule lentement pour aller jusqu'au cimetière se recueillir sur la tombe des morts de la guerre où M. le Curé, en songeant sans doute à son père et à ses cinq oncles, tombés au champ d'honneur, récite un poignant *De Profundis* pour les enfants d'Ecuillé morts pour la France.

G. D.

Le foyer doit être un temple

A moins d'ignorer étrangement la faiblesse humaine, de fermer obstinément les yeux devant l'évidence, force est de reconnaître que le courage chez les parents ne peut surgir, moins encore se soutenir par le seul effet des arguments de la simple et froide raison. Les doctrines pures, la morale sublime, les espérances éternelles de la foi chrétienne contribuent grandement à l'engendrer. Mais ce n'est pas, surtout, son action extérieure qui donne à la religion du Christ cette salutaire influence, cette vertu merveilleuse de sauvegarder la pureté, la sainteté du mariage et de la famille au milieu d'une pauvre civilisation corrompue et corruptrice.

Le Christ agit dans les âmes par l'infusion de sa grâce plus encore que par ses enseignements, ses exhortations, ses promesses. Surtout, il est, par son Eucharistie, la source de la vie et de la sainteté.

Quel temple devient le foyer où le père, la mère, les enfants vivent nourris et abreuvés de la chair et du sang de Dieu ! Quand une famille vit ainsi du Christ, quand, par sa consécration au Cœur du Christ, elle a ratifié son union avec Celui qui a vaincu le monde et s'est vouée à l'amour, au service, au règne de ce Cœur divin, quand elle fait de son règne l'idéal dont elle vit ; quand plusieurs familles, animées du même esprit, conduites par le même idéal, sont réunies dans l'intégrité du corps mystique de l'Homme-Dieu ; quand ces familles sont des milliers, des centaines de milliers ; quand un million de pères, de mères, quand des millions et des millions d'enfants consacrent avec une ardeur passionnée toutes leurs énergies à promouvoir le règne de Jésus, qui mesurera la puissance d'une telle armée sous un tel chef ?

Sa Sainteté PIE XII.

Deux rééditions attendues

S. Em. le cardinal VERDIER : *A mes prêtres, souvenirs de mes retraites pastorales*, 80 francs ; — *Le Petit Manuel des questions contemporaines* (la question familiale, la question sociale, la question civique), 25 francs.

A l'Union des Œuvres catholiques de France, 31, rue de Fleurus, Paris (6^e). C. C. 414-72.

Jeune ménage, officier, cherche appartement meublé 2 ou 3 pièces. S'adresser aux bureaux de la Semaine religieuse.

Juin

Dimanche 3	10 h 30	J B	église Saint-Gilles d'Avrillé - Collège Saint-Charles.
	10 h 30	J Q	église de la Jumellière - Paroisses de Sainte-Bernadette-d'Aubance-et-Jeu, de Saint-Pierre-et-Saint-Jacques-en-Chemilhois et de Notre-Dame-de-la Colline.
	18 h 30	JL B	église cathédrale - Confirmation des adultes.
Samedi 9	18 h 00	JL B	église Saint-Léonard - Aumôneries des collèges la Madeleine, Mongazon et Saint-Augustin.
Dimanche 10	10 h 00	J G	église de la Trinité - Aumôneries de l'Enseignement public d'Angers.
	10 h 30	J B	Paroisses de Saint-Luc-en-Val-de-Sarthe et Sainte-Thérèse-du-Haut-Anjou.
	10 h 30	J Q	église de Maulévrier - Paroisses de Sainte-Marie-aux-Sources-de-l'Evre et de Saint-Jean-du-Bocage.

Registres de confirmation :

Le Code de Droit Canonique prévoit un registre diocésain de confirmation. Ce registre désormais fera foi. Chaque responsable de confirmation aura donc préparé un exemplaire du formulaire « Table alphabétique de la confirmation, donnée dans les cas ordinaires » - feuillet officiel, document **C O**, à se procurer au secrétariat de l'Evêché. Il y aura transcrit les noms des confirmands par ordre alphabétique, quels que soient la paroisse ou les relais ou les aumôneries qui les présentent, avec leur prénom, la date, le lieu et le diocèse de baptême. Quand il s'agit de baptêmes célébrés en paroisses urbaines, ne pas oublier d'indiquer le nom de la paroisse ; le nom de l'agglomération ne suffit pas. Ces informations sont à rechercher suffisamment tôt. Le ministre de la confirmation signera cet acte et le rapportera lui-même aux archives diocésaines. Le secrétariat de l'Evêché pourvoira lui-même aux envois de notification pour report sur les registres de baptême.

Cette disposition nouvelle ne contredit pas l'établissement des listes sur les registres de catholicité de chaque paroisse ou, selon le cas, de chaque relais.



Décès dans le clergé

M. l'abbé Paul Martin

Mgr l'Evêque d'Angers, les prêtres et les diacres du diocèse, la communauté de la maison de retraite Marie-Joseph (La Pommeraye) vous font part du décès de M. l'abbé Paul Martin, ancien curé de Champtoceaux, ancien membre de l'équipe presbytérale de Thouarcé, et vous invitent à partager leur prière et leur espérance.

Paul Martin est né à Bourgneuf-en-Mauges, le 28 janvier 1925. Après des études à Mongazon, puis au Grand Séminaire d'Angers, il est ordonné prêtre le 26 juin 1948. Professeur à Sainte-Marie de Cholet puis, en juillet 1952, vicaire à Torfou et, en juillet 56, à Saint-Joseph d'Angers, il est envoyé, en juin 1959, comme vicaire en résidence à La Séguinière, chargé de la jeunesse rurale de La Séguinière, Le Longeron, La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois. Le 3 septembre 1959, il est nommé administrateur de Chanteloup-les-Bois et, également, aumônier M.F.R. pour les Zones Choletais Rural et Industriel, en juillet 1964. Mis à la disposition de Mgr l'Evêque de Garoua au Cameroun, à titre de Prêtre « Fidei Donum », le 13 Juillet 1969, il y reste jusqu'en 1975. Au retour, en congé d'études pour un an, il appartient à l'équipe presbytérale du Fuilet. En juillet 1976, il est aumônier diocésain du C.M.R. Il est nommé, en juin 1979, au secteur du Lion-d'Angers, responsable du Lion-d'Angers, Montreuil-sur-Maine et Thongné-d'Anjou. Nommé, en juin 1985, au secteur de Champtoceaux, responsable de Champtoceaux, il est également chargé de la paroisse de La Varenne, à titre de curé, le 22 juin 1991, et reconduit dans sa responsabilité de curé, jusqu'en juin 1994 où il est envoyé, au secteur de Thouarcé, dans l'équipe presbytérale de Thouarcé, le 29 juin 1994. En 1996, il devint prêtre retraité au service de la paroisse nouvelle Saint-Pierre-en-Layon dont Thouarcé fait partie. Il est admis à prendre sa retraite, le 24 juin 1997. Il est décédé le 1^{er} janvier 2001. L'eucharistie des funérailles a été célébrée, le 3 janvier, en l'église de La Pommeraye.



Mgr Alexis Bouin

Mgr l'Evêque d'Angers, les prêtres et les diacres du diocèse, la communauté de la maison de retraite Marie-Joseph (La Pommeraye) vous font part du décès, dans sa centième année, de Mgr Alexis BOUIN, vicaire général honoraire, et vous invitent à partager leur prière et leur espérance.

Mgr Alexis Bouin est né à La Pommeraye, le 21 octobre 1901. Après des études secondaires à Beaupréau, il effectue des études théologiques au Grand Séminaire, à Angers. Ordonné Prêtre, le 29 juin 1927, il est vicaire à Saint-Antoine d'Angers jusqu'en août 1943 où il devint aumônier de l'Action Catholique Ouvrière, puis, en août 1949, aumônier général de l'Action Catholique Ouvrière. Il est nommé curé de Saint-Jacques d'Angers, en septembre 1952. Il devint chanoine honoraire, le 15 avril 1957. Le 24 juin 1957, il est nommé vicaire général, archidiacre de Cholet et d'Angers, et membre du Conseil épiscopal ; il est chargé, en outre, en mars 1959, de la pastorale d'ensemble du diocèse. Il reçoit la distinction de prélat de sa Sainteté, en 1960. Le 5 avril 1960, il est nommé archidiacre de Saint-Maurice, chargé de la Pastorale d'ensemble du diocèse, membre du conseil épiscopal et, le 11 mars 1962, vicaire général. Il est nommé vicaire général honoraire, le 4 juillet 1971. Il est décédé le 2 janvier 2001. L'eucharistie des funérailles a été célébrée, le 5 janvier en l'église de La Pommeraye.



Notre Eglise diocésaine vient de perdre un serviteur fidèle

Personnellement, je ne connaissais pas le Père Alexis Bouin ; je ne l'avais salué qu'une fois, peu après mon ordination, à La Pommeraye, où il s'était retiré depuis une dizaine d'années. Je sais cependant qu'il avait servi trois évêques et exercé la fonction de vicaire général de 1957 à 1971.

MARTIN 4343 Joseph, Louis (1909-2001)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (surveillant) de diocèse d'Angers de 1934 à 1935

Combrée (professeur d'histoire et géographie) de diocèse d'Angers de 1934 à 1935

Curé de Ecuillé de 1945 à 1853

Curé de Gouis de 1953 à 1960

Curé de Bohalle (La) de 1960 à 1988